

*Les subsides*

**M. Gauthier:** Pendant que lui est sur la muraille, eux ils font le mur du silence.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Pourquoi le premier ministre a-t-il réagi? Ce n'est pas à cause d'une soudaine attaque de moralité. Il a dû recevoir le résultat des sondages. Il a dû parler au téléphone à Allan Gregg, qui a plus de responsabilités et plus de pouvoirs que n'importe quel ministre des premières banquettes. Celui-ci lui a probablement dit: «Sortez-vous de là avant de revenir au pays». Le gouvernement a pensé qu'il laisserait passer la tempête. Il a confié le gouvernail au vice-premier ministre, attendant que la tempête se calme. J'ai maintenant la conviction que toute inconduite, aussi répréhensible soit-elle, sera tolérée par le premier ministre tant qu'elle n'aura pas été démasquée par le public ou par le Parlement. La moralité n'intervient pas dans cela: ce qui compte, ce sont les sondages. Ce qui comptait, c'est l'effilochement de son image pendant son voyage à l'étranger.

Mais nous, ce qui nous occupe dans cette affaire, c'est la moralité du gouvernement, la confiance que nous avons dans nos institutions démocratiques. La liberté est une chose très fragile. Le désabusement peut réussir à l'atteindre. Le désabusement et l'absence de rectitude dans la conduite des affaires publiques peuvent l'éroder. Et c'est cela qui se passe. Le premier ministre espère revenir au pays les mains nettes. Il s'arrange pour ne pas avoir à faire face à l'orage quand il reviendra à la Chambre dans quelques jours. Mais je pense que c'est un mauvais calcul. Même la démission de son ministre ne compensera pas la perte morale subie par son gouvernement.

Cette affaire atteint le gouvernement au coeur, elle atteint le premier ministre lui-même. Pourquoi tolère-t-on ce genre de conduite? Pourquoi le ministre n'a-t-il pas été prié de démissionner immédiatement? Pourquoi le gouvernement a-t-il essayé de laisser passer la tempête? Pourquoi les ministres n'ont-ils pas parlé franchement, surtout le ministre en question? Pourquoi s'est-on servi de la majorité conservatrice de deux comités parlementaires pour s'asseoir sur l'affaire, pour bloquer une enquête? Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) est ici. Nous appuyons sa réforme. Pourquoi n'a-t-on pas recouru aux comités pour qu'ils fassent leur travail?

Je sais que des députés ministériels ne peuvent pas se sentir à l'aise ce matin. C'est un jour néfaste pour le pays, un jour néfaste pour le Parlement. C'est un jour néfaste pour la façon dont nous dirigeons nos affaires. Mais, malgré tout, malgré la plus forte majorité de l'histoire du Canada, la vérité a sorti. Le ministre a démissionné. C'est une grande victoire pour le Parlement.

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, il est tout à fait déplorable de devoir tenir un tel débat à la Chambre des communes en mai 1986 ou à un autre moment. Après avoir entendu le ministre ce matin, je voudrais dire pour commencer que j'ai rarement, sinon jamais, vu un ministre faire aussi mal que celui-ci la distinction entre ses intérêts personnels et sa charge publique. J'ai rarement vu une démission s'imposer davantage. Celle-ci, cependant, n'aurait pas dû être remise aujourd'hui, mais il y a au moins deux semaines. En outre, pendant ce délai, le ministre a violé les lignes directrices non seulement en apparence mais aussi en réalité, et je reviendrai sur ce point dans un instant.

Mais auparavant, j'affirme que le gouvernement se comporte de manière tout à fait lamentable depuis deux semaines. Entre autres choses le ministre savait parfaitement le 29 avril que sa femme avait obtenu un prêt de 2.6 millions de dollars sans intérêts pour la première année et avec un taux d'intérêt incroyablement bas pour les années suivantes. Il savait que ce prêt était consenti par des gens aux liens étroits avec son propre ministère et avec lesquels il faisait constamment affaire en tant que ministre. C'est ce jour-là qu'un ministre au sens de ses responsabilités aurait dû remettre sa démission.

Je voudrais ajouter que, pendant ces deux semaines, le vice-premier ministre (M. Nielsen) nous a répondu par des faux-fuyants. Tous les jours, le responsable de l'application des lignes directrices, au lieu d'assurer que son cabinet s'y conformait et que la dignité du Parlement était respectée, a usé de faux-fuyants. Nous avons vu bien pire. On a laissé entendre que les députés de l'opposition qui ont posé des questions ne voulaient pas que l'on crée des emplois au Québec ni qu'on fasse de nouveaux investissements dans l'île du Cap-Breton. Le gouvernement a invoqué toutes sortes d'arguments spécieux, erronés, inopportuns et injustes pour défendre cette très vilaine affaire. Voilà ce qu'ont fait les membres du gouvernement.

• (1140)

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je veux également dire que le premier ministre (M. Mulroney) qui est absent ne peut pas être déchargé de toute responsabilité. Je suppose qu'il n'a pas appris ces nouvelles avant nous tous. Je suppose même qu'il n'a pas entendu parler de l'emprunt de M<sup>me</sup> Stevens avant M. Stevens lui-même. Cependant, lorsqu'il a appris avant son départ pour le Japon, la Corée et la Chine, la nature du prêt consenti à la femme de ce ministre qui avait des engagements en cours avec des gens intimement liés à ses affaires financières personnelles, s'il avait fait preuve de la moindre probité, le premier ministre aurait dû dire aussitôt: «M. Stevens, je vous demande de démissionner sur-le-champ». Voilà ce qu'il aurait dû faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je veux bien insister sur la remarque suivante. Si cela s'était produit il y a deux semaines, la crédibilité de M. Stevens en tant que ministre aurait alors pu être préservée, et comme le chef de l'opposition officielle (M. Turner) l'a déjà signalé, si le gouvernement avait agi en temps voulu, la crédibilité de M. Stevens sur tous les plans aurait pu être sauvée.

Comme l'a signalé aussi le chef de l'opposition officielle, nous, de ce côté-ci de la Chambre, n'avons parlé ni de malhonnêteté ni d'agissements criminels. Nous ne savons ni ne prétendons que c'est ce qui s'est passé ici. Ce que nous disons et ce que nous avons toujours dit, c'est qu'il y a eu conflit d'intérêts. Toutefois, en refusant d'assumer ses responsabilités morales, le gouvernement a non seulement fait du tort au Parlement, car c'est aussi de cela qu'il est question dans toute cette affaire, mais il a peut-être compromis à tout jamais la réputation du ministre en ce sens que celui-ci ne pourra peut-être plus jamais détenir un portefeuille.